

TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau  
UA 26-64 et 26-66

Procès-verbal de la  
**NEUVIÈME RENCONTRE**

Tenue le 29 novembre 2017, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de  
Chibougamau

**APPROUVÉ LE : 7 FEVRIER 2017**

# TGIRT-EIBJ CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

## NEUVIÈME RENCONTRE

**DATE :** Le 29 novembre 2017

**HEURE :** 10h04

**LIEU :** Salle du conseil de l'hôtel  
de ville de Chibougamau

### PRÉSENCES

FORGUES, Daniel  
CYR, Manon  
PAUL, Doris  
GRAVEL, Mireille  
BOSUM, Arthur  
LALIBERTE, Frédéric  
MASTY, Adario  
LEBLOND, Pierre  
GRAVEL, Paul  
COUTURE, Charles  
CHIASSON, Denis  
LESSARD LEGARÉ, Miriam Audrey

### ORGANISME

Les Vaillants Chapais  
Ville de Chibougamau  
Développement Chibougamau  
Nibiischii  
Groupe de travail conjoint Oujé-Bougoumou  
Chantier Chibougamau  
Oujé-Bougoumou Environnement  
Syndicat des travailleurs Chantier Chibougamau  
Syndicat des travailleurs Barrette Chapais  
Foresterie Oujé-Bougoumou  
Barrette Chapais  
FaunENord et Huile Essentielle Nordic

### **OBSERVATEURS**

BERGERON, Serge  
HOGUE, Dany  
LAMBERT, Christine  
FILION, Martin (Tél.)  
OUELLET, Stéphan

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs-Forêt  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs-Forêt  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs-Faune  
Administration régionale Baie-James  
Gouvernement de la Nation Crie

### **ANIMATRICE**

MORASSE, Johanne

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 29 novembre 2017 à 10 h 2.	Sur proposition de M. Paul Gravel, dûment appuyée par M. Pierre Leblond, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 2 le 29 novembre 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 29 novembre 2017	M <sup>me</sup> Johanne Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Il est demandé de traiter le Point 9 de 11 h à 12 h et d'ajouter le sujet FSC au Point « Divers ».	Sur proposition de M <sup>me</sup> Doris Paul, dûment appuyée par M <sup>me</sup> Miriam-Audrey Lessard-Legaré, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 août 2017	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue le procès-verbal de la rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau du 23 août 2017. Il est demandé de remplacer le nom de M. Serge Bergeron par M. Dany Hogue au Point 7 et 8. Également de remplacer les mots « identifier les endroits » par les mots « pour mieux cerner la problématique du maintien de la qualité de l'eau » au troisième paragraphe de la page 3. Remplacer « faire part » par « faire partie » au dernier paragraphe de la page 2.	Sur proposition de M. Frédéric Laliberté, dûment appuyée par M. Daniel Forgues, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 23 août 2017	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue les points du procès-verbal qui demandaient un suivi :	Le GREIBJ fera parvenir un Sondage DOODLE aux membres

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>À la rencontre précédente, les membres avaient demandé que le GREIBJ prenne en charge l'organisation du Comité technique - Eau.</p> <p>M<sup>me</sup> Myriam-Audrey Lessard-Légaré, informe la table que les lacs forêts, Cosnier, Toumemine, Troïlus et Lemieux ont été identifiés comme les 5 lacs d'intérêt stratégique dans le cadre du projet conjoint FaunENord/Nibiischii. La compilation des données est maintenant terminée et l'analyse des données commencera sous peu. FaunENord sera chargé de la coordination de ce comité technique composé de M<sup>mes</sup> Myriam-Audrey Lessard-Légaré et Mireille Gravel, MM. Denis Chiasson, Serge Bergeron, Julien Second, Arthur Bosum et Dion Michel.</p> <p>À la suite de la présentation de Barrette-Chapais sur les FHVC Lac Opémisca, les membres avaient demandé de mettre en place des modalités particulières visant à maintenir la productivité des frayères le long des cours d'eau qui se versent dans le lac Opémisca.</p> <p>Le suivi du tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau est passé en revue par les membres :</p> <p>Concernant le VO « Optimisation du réseau de chemin forestier », une rencontre téléphonique des comités techniques chemin des 9 TGIRT-EIBJ a eu lieu tel que prévu le 15 septembre 2017. Quatre thèmes ont été abordés, soit : la construction, la fermeture, l'entretien des chemins et le contrôle des castors. En ce qui a trait à la construction de chemin, cet aspect est pris en charge par le MFFP via les PAFIO. Bien qu'une procédure de fermeture de chemin soit présentement en vigueur, il fut convenu que les futures demandes de fermetures de chemins devraient être adressées avant même qu'ils ne soient construits (ex. lors des consultations PAFIO) et principalement pour les chemins d'hiver. Concernant l'entretien des chemins, celui-ci est pris en charge par les industriels lorsqu'ils ont des travaux en cours. Toutefois, les membres ont convenu de faire parvenir les fichiers de formes du tracé des chemins forestiers qu'il serait important de maintenir en bon état même en absence de travaux d'industriels. Cette carte des chemins multiresources prioritaires sera présentée à la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau de façon à convenir des endroits prioritaires advenant certains programmes d'investissements pour la réfection de ces chemins. Il fut également fortement suggéré de convenir d'une stratégie à long terme pour le contrôle de la population de castor et</p>	<p>du comité technique eau (M<sup>mes</sup> Mireille-Audrey Lessard-Légaré et Mireille Gravel ainsi que MM. Julien Second, Serge Bergeron, Paul Dixon, Stéphane Ouellet, Frédéric Laliberté) pour la tenue de la première rencontre à Chibougamau à la mi-janvier 2018.</p> <p>FaunENord fera parvenir un sondage DOODLE aux membres du Comité technique lacs stratégiques, pour convenir d'une date pour la première rencontre lors de la deuxième ou troisième semaine de janvier 2018. Les résultats seront présentés à la rencontre de la table de février 2018.</p> <p>M. Denis Chiasson mentionne que le travail d'identification des frayères est terminé et qu'une présentation sera faite à une prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau.</p> <p>Le GREIBJ présentera à une prochaine rencontre la carte des chemins à prioriser pour leurs entretiens lorsque des programmes d'investissements pour ce genre de travaux seront en vigueur.</p>

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>de ses ouvrages causant des dommages aux chemins avant même d'investir dans la réfection de ces chemins.</p> <p>Les membres demandent auprès de qui il faut s'adresser pour signaler la présence d'ouvrage de castors causant des dommages aux chemins forestiers. M<sup>me</sup> Christine Lambert précise que toutes demandes de contrôle d'ouvrages de castors doivent d'abord être adressées au MFFP-Faune.</p> <p>MM. Frédéric Laliberté et Denis Chiasson précisent que la nouvelle démarche d'analyse de risque provinciale ayant reçu l'appui de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau, cet appui et ceux d'autres tables ont été déposés aux auditeurs FSC qui amorceront leur analyse dès la semaine prochaine.</p> <p>M<sup>me</sup> Mireille Gravel demande s'il est possible d'obtenir par le biais de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau l'information concernant la présence de machinerie lourde sur le territoire, reliée aux activités des minières, forestières, MTQ, Hydro-Québec, etc. M. Serge Bergeron précise qu'il avait déjà traité ce sujet avec la représentante de la Sépaq et qu'ils avaient conclu que la seule façon pour Nibiischii d'obtenir cette information serait de s'adresser directement auprès de chacune des organisations concernées.</p> <p>En absence d'un représentant villégiature, le suivi du VO « FHVC villégiature » est remis à la prochaine rencontre.</p>	<p>Les BGA feront un suivi sur le rapport de l'analyse de risque auprès de la table lorsque celui-ci sera disponible.</p>
5. Correspondance du GREIBJ	<p>Le GREIBJ a reçu une lettre de la Commission de toponymie du Québec demandant s'il existe d'autres noms pour désigner le lac « du Sauvage » situé près du lac Chevrion. (Ne pas confondre avec le lac « Sauvage » situé près de Chibougamau.)</p>	<p>M. Arthur Bosum consultera M. John Bishop qui a produit une carte avec tous les noms cris de ce secteur et fera parvenir le nom cri du lac « du Sauvage » au GREIBJ.</p>
6. Présentation du MFFP « Rapport de consultation publique »	<p>M. Dany Hogue informe la table que le MFFP n'a pas reçu de commentaires à la suite de la consultation publique sur les modifications du PAFIO.</p>	
7. Présentation du MFFP « PAFIO 2018-2023 des UA 26-64 et 26-66 »	<p>M. Dany Hogue présente les cartes du PAFIO 2018-2023 des UA 26-64 et 26-66. Il précise qu'une demande de fermeture de chemin datant de 2016 près du lac Des deux îles (Aires de trappe O-61). M. Daniel Forgue demande si l'accès au dépotoir sera fermé également, car ce dépotoir illégal est plein et mériterait d'être fermé adéquatement.</p> <p>M. Serge Bergeron fera parvenir une fiche de signalement au MERN sur la présence de ce dépotoir. M<sup>me</sup> Manon Cyr demande de vérifier également auprès du MDDELCC pour savoir si le GREIBJ sera interpellé pour le nettoyage de ce dépotoir illégal.</p> <p>Les BGA expliquent qu'il est maintenant permis de faire</p>	<p>M. Serge Bergeron fera parvenir une fiche de signalement au MERN au sujet de la présence d'un dépotoir illégal situé sur le chemin, faisant l'objet d'une demande de fermeture dans l'UA 26-64.</p>

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>environ un 5 % de coupe partielle (95 % de coupe mosaïque) surtout pour des mesures d'harmonisation et pour maintenir une structure de vieille forêt.</p> <p>M. Denis Chiasson demande d'indiquer sur les cartes PAFIO les secteurs qui ont déjà été consultés (BMMB) et de s'assurer que les modalités et harmonisations convenues y seront appliquées.</p> <p>M. Serge Bergeron invite les membres à consulter les PAFIO sur le site FTP ou aller directement au bureau du MFFP, et faire parvenir leurs commentaires avant le 13 décembre 2017.</p>	<p>Les membres peuvent consulter les PAFIO sur le site web du MFFP et de faire parvenir leurs commentaires avant le 13 décembre 2017.</p>
<p>8. Présentation du MFFP « Nouveau guide TGIRT »</p>	<p>M. Dany Hogue informe les membres qu'un nouveau guide pour les TGIRT est maintenant disponible sur le site FTP.</p>	
<p>9. Présentation du MFFP, suivi des « Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 - première partie »</p>	<p>M<sup>me</sup> Sophie Dallaire présente les données statistiques des enjeux écologiques appliqués aux UA 26-64 et 26-66. Elle précise qu'il manquerait 2772 ha de zone humide protégée pour atteindre la cible de 12 %. Toutefois lorsque les UA 26-64 et 26-66 sont comptabilisées ensemble elles atteignent 14 % de protection. Bien qu'il n'y a pas de problème relativement aux zones humides les membres de la table sont donc invités à proposer des zones humides exceptionnelles qui pourraient être ajoutées aux zones protégées de l'UA 26-26. Un résumé des critères d'identification des zones humides exceptionnelles est disponible sur le site FTP. M<sup>me</sup> Sophie Dallaire travaille avec le GNC sur les enjeux fauniques et fera un suivi sur leurs travaux auprès de la table au printemps 2018.</p>	
<p>10. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau</p>	<p>M. Serge Bergeron informe les membres que la préoccupation relative à la dispersion des coupes occasionnant plus de déplacement pour les travailleurs, il est maintenant possible de récolter 2 ans en 1 an avec l'approbation du maître de trappe.</p> <p>M. Stéphan Ouellet informe les membres que l'exercice de consultation sur les préoccupations fauniques « Directives sur les habitats fauniques » réalisée en 2006 nécessiterait seulement une mise à jour et pourrait être utilisé pour les VO des prochains PAFIT plutôt que de recommencer tout ce travail. Il précise également que pour le VO frayère il y ait plus de frayères d'inscrites afin que les règles s'appliquant aux frayères s'y appliquent.</p> <p>Les membres demandent que le VO villégiature puisse avancer avant le 31 mars 2018. Le MFFP a communiqué avec M. Régis Simard pour convenir d'une rencontre pour poursuivre le travail qu'il reste à faire et est en attente</p>	

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>d'une réponse de sa part.</p> <p>M<sup>me</sup> Manon Cyr informe la table qu'une personne du service de l'urbanisme de la ville de Chibougamau sera mandatée pour aller consulter les PAFIO au MFFP.</p>	
11. Adoption du calendrier des rencontres de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau 2018	Les membres conviennent d'adopter le calendrier des rencontres de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau tel que présenté avec un changement de date du 25 juillet au 20 juin 2018. Les membres conviennent de tenir les rencontres de 13 h à 16 h 30.	Sur proposition de M. Frédéric Laliberté, dûment appuyée par M <sup>me</sup> Mireille Gravel, il est unanimement convenu d'adopter le calendrier des rencontres 2018 de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau avec les modifications demandées.
12. Divers	M. Frédéric Laliberté informe la table que pendant la semaine du 10 décembre 2017, Les Chantiers Chibougamau seront en audit FSC. Il invite les membres intéressés à être consulté d'inscrire leurs coordonnées sur une feuille prévue à cet effet.	
13. Levée de la rencontre	Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau qui aura lieu le 7 février 2018 à 13 h. La rencontre se termine à 14 h 5 le 29 novembre 2017.	Sur proposition de M. Pierre Leblond, dûment appuyée par M. Paul Gravel, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 14 h 5 le 29 août 2017.